



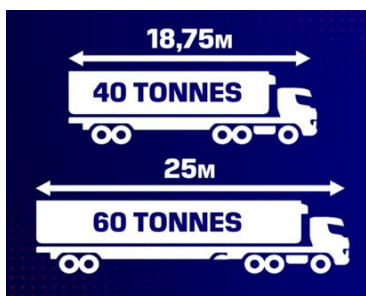
St Denis, le 12 mars 2024

Les méga-camions de 60 tonnes autorisés ! Après avoir enterré Fret SNCF, le parlement Européen développe le routier.

- ➔ Quand le Fret ferroviaire voit, année après année, sa part réduite à une portion congrue sur le périmètre de UE, passant de 19% en 2018 à 17% en 2021.
- ➔ Quand la commission européenne exige un plan de discontinuité de Fret SNCF, qui fragilise, à la fois les comptes de Fret SNCF, mais également l'ensemble de la filière Fret. Avec déjà des conséquences sur la part modale du Fret en France qui baisse en 2022 et 2023.
- ➔ Quand les catastrophes naturelles ponctuent quasiment mensuellement notre actualité.
- ➔ Quand un Green Deal a été voté par la commission Européenne fixant comme objectif une baisse de 55% des émissions de CO2 en 2030.

Le parlement Européen vient, à l'encontre de toute logique environnementale, de voter :

- La généralisation des passages aux frontières des camions de 44 tonnes. Aujourd'hui limité à 40 tonnes, sauf pour le transport combiné rail-route.
- L'autorisation de méga-camions de 60 tonnes et 25 mètres de longs.



Cette directive en l'état est une aberration qui constitue le baiser de la mort du Fret Ferroviaire, qui aura de nombreuses conséquences. Après le parlement, c'est maintenant au conseil européen de se prononcer. La fédération SUD-Rail s'oppose fermement à cette orientation qui mettrait à mal beaucoup d'objectifs écologiques et signerait la fin du Fret Ferroviaire comme un mode de transport alternatif à la route.

Ce vote constitue :

- Une aberration écologique, la route c'est 9 fois plus d'émissions de CO2 que le train.
- Une aberration pour les infrastructures, qui vont subir des camions de 60 tonnes, sans parler des équipements de sécurité qu'il faudra adapter.
- Une aberration pour la sécurité, la route c'est 80 fois plus d'accidents que le train.
- Une aberration pour le ferroviaire qui se verra fragilisé économiquement. En effet cette mesure est un vrai coup de pouce pour le routier, qui aujourd'hui rencontre maintes difficultés de recrutements.

La fédération SUD-rail condamne ce vote qui augure d'une catastrophe d'un point de vue écologique et social.

